

Compte-rendu du conseil municipal du 12 novembre 2018

Présents : TOUREL Jean-Luc, THERAUBE Chantal, AREVALO Mireille, ROBERT Jean-Paul, CARRIER Martine, BISCAREL Nicole, GERMAIN Marjorie, GROS Franck, MARCHAL Yannick, MERLE Patrice, MORSELLI Daniel, OBRY Xavier, POUGET-TIRION Dominique

Absents : BOISSIN Éric, LEVECQUE Jean-Luc

Procurations : CORRAO Aurélie pouvoir à ROBERT Jean-Paul, DE BESSA MARTINS Rémy pouvoir à THERAUBE Chantal, MOZZATTI Albert pouvoir à AREVALO Mireille, QUERE Brigitte pouvoir à POUGET-TIRION Dominique.

Secrétaire de séance : THERAUBE Chantal,

Décision du maire prise en application de l'article L.2122-2 du CGCTD :

Signature de convention d'occupation et de répartition de charges de fonctionnement d'immeubles affectés aux actions « ENFANCE JEUNESSE » du Pays Beaume-Drobie concernant l'école publique de Lablachère

La Communauté de Communes, lors de la construction de la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse, a décidé de ne pas créer de locaux de restauration collective spécifiques, la commune de Lablachère a mis à la disposition de celle-ci la salle de cantine de l'école publique afin d'organiser les temps de repas de l'accueil de loisirs « Les Farfadets » pendant les vacances scolaires.

Ce local devra être utilisé par la communauté de communes uniquement à l'usage des temps de repas de l'accueil de loisirs pendant les vacances scolaires.

Le montant de 18 euros par jour d'occupation participera aux charges d'exploitation des locaux. La présente décision prend effet aux vacances de Toussaint 2018

Délibérations

1 Résultat consultation marché public de travaux et choix des entreprises pour la route de Planzolles

Le conseil municipal a pris la décision d'aménager la route de Planzolles depuis la place de la Jaujon, jusqu'au croisement avec la route de Payzac et le pont sur le ruisseau de l'Auzon.

Ce projet consiste à mettre en sécurité les usagers piétons et les conducteurs de véhicules.

Ces travaux d'aménagement permettront d'enfouir en coordination les réseaux d'EDF, d'Orange, d'eau et assainissement, du pluvial, de sécuriser le carrefour et d'organiser les abords, trottoirs.

Une consultation de type marche public a été lancée le 27 septembre 2018.

Suite à la réunion de la commission d'appel d'offres et après examen des offres de prix, des candidatures et des mémoires techniques, par le cabinet d'études Rhône Cévennes Ingénierie d'Aubenas le 25 octobre 2018, 2 entreprises ont ainsi été retenues pour ces lots :

Lot 1 : réseaux humides entreprise RAMPA pour la somme HT de 228 521 €

Lot 2 : aménagement de voirie : entreprise LAUPIE pour la somme HT de 276 471.90€

Le conseil municipal à 1 abstention (Morselli Daniel) et 16 pour, approuve les résultats de la consultation et autorise le maire à signer les marchés ci-dessus pour un montant total de 504 992.90 € HT.

2 Révision du prix des tarifs des repas de la cantine municipale

Les établissements SODEXO fournisseur des repas de la cantine municipale, font part de l'application du nouvel indice de révision des prix à compter du 01/01/2019.

Ce nouvel indice de révision des prix porte le prix du repas à 4.30€ HT soit 4,54 € TTC à compter du 1er janvier 2019 au lieu de 4.47 € TTC.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer le prix journalier du repas à 4,54 € TTC à compter du 1^{er} janvier 2019

Questions diverses

Horloges de l'église Saint Julien : un devis a été demandé afin d'installer une protection suffisante des surtensions dues à la foudre et permettre ainsi de réparer ces horloges de façon pérenne.

Un projet de panneaux photovoltaïques porté par Sun Power est à l'étude au Serre de Varlet .

A l'espace Julienne Marcy, des incivilités continuent, abimant ce lieu très apprécié.

Les travaux en cours sur le chemin de Vinchannes ont pris du retard à cause des intempéries.

Le périmètre de protection des sources de Saint Jean est en cours de réalisation.

Le maire confirme le soutien financier à la destruction des nids de frelons asiatiques par la communauté de communes : un budget sera alloué en 2019 pour la prise en charge des interventions.

Les illuminations de Noël (nouvelles cette année) seront installées début décembre avec 2 ancrages supplémentaires.

Les colis de Noël seront distribués à partir du 15 décembre.

Conseil clos à 19h50